

Publié le 4 novembre 2010

Energie solaire : des panneaux verticaux pour la Semiacs

La Semiacs, Sem qui gère les parkings et la voirie de Nice, vient d'équiper son siège de panneaux solaires verticaux. Une innovation originale qui contribue au développement durable de la capitale azurée, en produisant plus de 5 200 kWh d'électricité propre par an.



Transformer une façade vétuste, qui souffre d'un problème d'étanchéité, en une devanture moderne, à la pointe de la technologie : c'est le défi qu'a relevé la [Semiacs](#) à Nice. Depuis avril, les sept étages du siège de la Sem niçoise disposent de 226 m² de panneaux photovoltaïques, installés de manière invisible dans la structure des vitres grâce à des cellules solaires innovantes en silicium amorphe. Une première dans l'hexagone en milieu urbain. « Les panneaux sont parfaitement intégrés dans le double vitrage, ce qui donne une dimension à la fois durable et esthétique à la façade », commente Benoît Kandel, 1er adjoint de la ville de Nice et président directeur général de la Semiacs. Vu de l'extérieur, le bâtiment a désormais une allure contemporaine avec sa surface de type miroir qui laisse passer la lumière dans les bureaux tout en atténuant la luminosité grâce à une opacité de 80%.

Après appel d'offre, c'est Edf optimal Solution, filiale d'Edf, qui a emporté le marché avec cette offre de rénovation avant-gardiste. L'installation s'est faite en quatre mois seulement avec l'aide de prestataires spécialisés dans la fabrication de vitres et dans la pose de structure métallique. Plusieurs onduleurs permettent aujourd'hui de transformer l'énergie solaire en électricité. Coût global de l'opération : 990 000 euros, qui seront peu à peu amortis par la vente de plus de 5 200

kWh par an à Edf.

« C'est avant tout la dynamique durable dans laquelle s'inscrit le projet qui a séduit », explique Benoit Kandel. La façade participe à la politique de la ville de tendre vers une écocité. Elle permet d'éviter des émissions de CO2 équivalentes à celles d'un véhicule qui effectuerait 8 500 km ».

La communauté urbaine de Nice Côte d'Azur et la ville de Nice se sont en effet engagées dans une stratégie de maîtrise de l'énergie et de développement durable, sous l'impulsion de Christian Estrosi, ministre de l'Industrie et maire de Nice. Une politique qui s'est concrétisée avec la signature de conventions de partenariat avec EDF Collectivités en 2009 et la mise en place de dix mesures phare comme la réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments communaux, par une meilleure isolation thermique et l'installation de panneaux solaires.

Par Marie-Anne RAMAZZINA